

Les médaillés de l'Anti-France

écrit par Pierre Duriot | 18 août 2024



Muhammad Abdallah Kounta après une course du 4 × 400 m masculin aux Jeux olympiques, le 9 août 2024. SARAH MEYSSONNIER / REUTERS



Muhammad Abdallah Kounta après une course du 4 × 400 m masculin aux Jeux olympiques, le 9 août 2024. SARAH MEYSSONNIER / REUTERS

Le pouvoir a l'air de se décider enfin à prendre en compte les nombreux posts de l'athlète Muhammad Abdallah Kounta sur Twitter. L'athlète de l'équipe de France dans le relais 4x400m des JO de Paris 2024, aurait posté et relayé des propos incitant à la haine sur le réseau social, ce qu'a dénoncé ce lundi soir le conseiller régional d'Île-de-France Patrick Karam. *Apologie des terroristes du Hamas, incitation à la haine d'Israël, ou encore banalisation de la Shoah,* ont fait l'objet de captures d'écrans postés même pendant les Jeux olympiques de Paris. **Captures qui restent puisque l'athlète a pris soin de supprimer son compte X.** Le conseiller régional d'Île-de-France Patrick Karam, bras droit de Valérie Pécresse, dénonce ainsi des propos « inacceptables » qui « méritent les sanctions les plus lourdes ». La Fédération française d'athlétisme, par la voix de son président André Giraud, s'en serait émue et Muhammad Abdallah Kounta pourrait être suspendu « immédiatement » et

la commission de discipline saisie « pour le radier définitivement ». L'intéressé aurait rétropédalé, se disant « Français, musulman et fier ». Peut-être est-il surtout musulman, fier et enfin français... quand ça l'arrange ?

Amélie Oudéa-Castéra a annoncé sur X que Muhammad Abdallah Kounta avait été suspendu par la FFA, que le procureur de la République a été saisi, tout comme la commission de discipline de la Fédération. La France paye là son laxisme permanent et sa politique de répression à géométrie variable, qui veut que soient surtout sanctionnées les « incitations à la haine » en provenance de l'extrême droite, les manifestations de l'extrême droite et les dérapages de l'extrême droite..

Dans l'autre sens, ça marche déjà moins bien. **Quand une manifestation de soutien à Thomas, tué à Crépol est interdite par le préfet, les moyens sont mis et la manifestation n'a pas lieu. Quand il s'agit des sans papiers ou des pro-palestiniens, la manifestation a lieu quand même et les CRS ne bougent pas.** Quand la place de la République à Paris est constellée de drapeaux palestiniens, dégradée, taggée, il ne se passe rien non plus. Quand des mineurs sont attrapés nuitamment dans des quartiers sensibles, les parents ne sont pas responsables, mais si dans un village, le fils de l'instituteur, celui du médecin de campagne et celui du boulanger, sont interpellés à une même heure avancée, là par contre les parents sont responsables, pénalement et surtout financièrement. Jusqu'à cet Algérien sous OQTF remis en liberté, avant hier, après avoir blessé deux policiers lors d'un refus d'obtempérer et d'une tentative de fuite. On imagine bien que pour un administré local, honnête et solvable se livrant au même type d'exaction, il n'en irait pas d'un même laxisme. Et ainsi de suite, selon une bonne logique qui peut laisser penser à toute une catégorie ethnico-religieuse, qu'elle peut avoir de bonnes raisons de se sentir au dessus des lois qui

régissent le commun des citoyens et avec lesquels elles s'appliquent... souvent durement même.

Mais dans le cas d'un sportif de haut niveau et Kounta n'est pas le premier, il faut se souvenir de ce qu'implique pour le pays, la fabrication d'un athlète olympique. Une prise en charge précoce dans des clubs sportifs administrés bien souvent par des bénévoles, un repérage par les fédérations, une scolarité sur mesure, avec des sections sport-étude, des bourses, des aides, des suivis médicaux et nutritionnels, des entraînements par des professionnels de haut niveau, des débouchés fréquents comme fonctionnaires, avec des postes allégés permettant des entraînements sportifs réguliers...

S'il y en a bien qui doivent à la France et à qui on pourrait assigner une obligation de reconnaissance, de bonne conduite et de cette exemplarité toute gaulliste, ce sont bien ceux là... mais non, ça refuse de chanter la Marseillaise, ça tient des propos anti-France et ça se fait remarquer pour des postures tout à fait incompatibles avec la représentation nationale. On se souvient du coup de boule de Zidane devenu un classique des clubs de foot à un moment, des refus de certaines équipes exotiques de jouer contre le défunt Paris-foot-gay et bien d'autres. Ces sportifs idoles de leurs quartiers d'origine, ne sont que les révélateurs de vastes postures communautaires, jamais sanctionnées. Dans le sport comme dans l'art. On se souvient également du « tuer les bébés blancs » du rappeur et des bébés blancs embrochés au festival d'Avignon, en se demandant chaque fois ce qui se serait passé avec des bébés noirs chantés ou arborés de la sorte, par un chanteur ou un acteur blanc.

On aurait tort d'être surpris par la posture de Muhammad Abdallah Kounta, tout a été patiemment mis en place pour que les intéressés puissent se croire autorisés à dire et faire tout et n'importe quoi. Oui, il va falloir des sanctions et une forme d'exemplarité même et pas seulement sur ce coup là, mais tout le temps, **y compris dans l'hémicycle, quand**

des députés de la NUPES se croient eux aussi, autorisés à pratiquer des paroles et des postures qui, quand elles viennent des députés RN, ne sont pas ratées par les sanctions. « Je dis la France, c'est-à-dire une seule nation, un seul territoire, un seul empire et une seule loi ! », avertissait le Général De-Gaulle, mais il est passé et la loi française est devenue une drôle de mixture, où les origines, la religion et le camp politique, interviennent dans ce qui ressemble désormais à des jugements de foire, toujours au bénéfice des mêmes et au détriment des autres, évidemment aussi, toujours les mêmes. Pour cela aussi, il faudrait de l'ordre.

<https://rassemblementdupeuplefrançais.com.wordpress.com>

https://t.me/R_P_France

Pierre Duriot : porte parole du Rassemblement du Peuple Français

Note de Christine Tasin

J'ai déjà dit ici et je le répète, je suis opposée à la criminalisation des propos. Ce qui me dérange c'est le deux poids deux mesures qui nous interdit à nous patriotes de dire le fond de notre pensée sur immigrés, migrants, musulmans... mais qui accepte le drapeau palestinien des assassins brandi à l'Assemblée, les Allah Akbar devant le Bataclan, les chansons anti-France de certains rappeurs, celles de Nick Conrad qui appelle clairement à pendre les Blancs, à exterminer les bébés blancs et à violer la France (les Françaises ?).

Accepter que soit rognée la liberté de parole (parler n'est pas tuer) c'est justement accepter un monde totalitaire où certains se voient interdits de parler, d'écrire et même de penser.